

L'OLIVAIE – Hébergement & Hors Les Murs
30 Ruelle des Plantes - 95280 JOUY LE MOUTIER
Tél : 01.34.43.62.48

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Directeur	Monsieur Morgan AROUS
Directrice Adjointe	Madame Aïcha DJOUANI
Cheffes de Service	Madame Claire BARBINI Madame Émilie DUBOIS Monsieur Yacine BENAMARA

Historique

- 1981 : Le Foyer de Vie la HETRAIE ouvre ses portes
- 2008 : Mise en conformité des locaux et adaptation du projet au lois de rénovation sociales 2002-2005 qui a débouché sur la structure d'un nouveau bâtiment de 22 places au lieu de 14
- 2013 : Ouverture du Foyer de Vie « L'Olivaie » qui permet de proposer une large gamme de formes d'accompagnement adaptée aux besoins d'adultes déficients intellectuels.
En réponse aux besoins d'un certain nombre d'usagers en perte très importante d'autonomie essentiellement due au vieillissement et au regard du projet validé en CROSMS en 2009, 20 places du Foyer de Vie l'Olivaie se sont transformées en places de FAM le 1^{er} octobre 2013.
Celui-ci est constitué de deux unités de vie : 2 unités de 9 places et 2 places FAM au Foyer de Vie soit 20 places budgétées.
- 2023 : **Transformation de l'offre de service de l'Olivaie** à travers une reconfiguration globale des établissements hébergement de Jouy le Moutier.

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 a placé la personne au centre du dispositif de l'accompagnement. Elle impose l'obligation de mettre en œuvre un projet personnalisé spécifique à chaque bénéficiaire. Dans le même temps, les institutions sociales et médico-sociales doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui définit les modalités d'interventions.

L'EAM OLIVAIE : Nouvelle configuration

À la suite de la transformation de l'offre nous accueillons de nouvelles personnes présentant des troubles du spectre autistique avec troubles associés.

- 36 places médicalisées en hébergement permanent ;
- 16 places médicalisées en modalité Hors Les Murs ;
- 2 places médicalisées d'accueil temporaire hébergement ;
- 2 places médicalisées d'accueil temporaire hors les murs.

Depuis le 3 juillet 2023, l'Oliveaie est donc un établissement de 56 places médicalisées s'adressant prioritairement à des adultes TSA.

L'année 2024 est marquée par l'intensification de la conduite du changement des pratiques au sein de l'EAM.

Dans le cadre de la transformation de notre établissement, nous avons évolué d'un modèle d'accompagnement axé sur les personnes avec déficience intellectuelle vers un soutien spécialisé pour des adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) en situation complexe. Cette évolution répond à des besoins croissants identifiés sur le territoire et vise à améliorer la qualité de vie de nos bénéficiaires tout en favorisant leur autonomie.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place un plan de formation spécifique pour notre personnel, leur permettant d'acquérir des compétences adaptées à ce nouveau public. Pour exemple, voici les trois formations principales :

- Connaissances des TND / TSA
- Comportements défis
- PCMA

Ces formations incluent des modules sur la gestion des comportements complexes et l'utilisation de techniques d'accompagnement innovantes. Les équipes sont également supervisées régulièrement.

Nous avons également veillé à impliquer les familles dans ce processus, en les tenant informées et en les intégrant dans les réflexions sur les méthodes d'accompagnement. Des partenariats avec des experts et d'autres établissements spécialisés ont été établis pour enrichir notre approche. Pour évaluer

l'efficacité de cette transformation, nous veillons à la satisfaction des bénéficiaires et des familles. Aussi, nous évaluons régulièrement les compétences acquises par les équipes. Enfin, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue, avec des projets futurs visant à adapter encore davantage nos services aux besoins des personnes accompagnées.

A. OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'EAM OLIVAIE

1. Ses objectifs

OLIVAIE Hébergement :

Les objectifs d'un foyer d'accueil médicalisé pour des personnes adultes en situation de handicap porteuses de troubles du spectre autistique (TSA) sont :

- Offrir un environnement sécurisé et adapté : Assurer un cadre de vie sécurisant et apaisant pour les résidents, en prenant en compte leurs besoins spécifiques liés à l'autisme. Cela peut inclure la mise en place de routines structurées, d'espaces sensoriels, et d'aménagements favorisant l'autonomie et la sécurité.
- Favoriser l'autonomie et le développement des compétences : Encourager les résidents à développer leurs compétences et leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne, telles que l'hygiène personnelle, la gestion de l'alimentation, la gestion des émotions, et les habiletés sociales. Mettre en place des programmes éducatifs et des activités adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Assurer un suivi médical et paramédical adapté : Garantir un suivi médical quotidien et spécialisé pour répondre aux besoins de santé des résidents. Cela peut inclure des consultations avec des spécialistes de l'autisme, des suivis orthophoniques, ergothérapeutiques ou psychomoteurs, ainsi qu'une gestion appropriée des traitements médicaux.
- Favoriser les interactions sociales et l'inclusion : Encourager les résidents à participer à des activités sociales et récréatives, ainsi qu'à des échanges avec leur entourage. Promouvoir l'inclusion et la participation à la vie de la communauté, en favorisant les interactions avec les voisins, les commerçants et les associations locales.
- Assurer une prise en charge individualisée : Adapter les interventions et les accompagnements en fonction des besoins spécifiques de chaque résident. Mettre en place un projet personnalisé d'accompagnement qui tient compte de ses particularités, ses préférences, ses capacités et ses objectifs.

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être : Veiller au bien-être psychologique des résidents en proposant des activités de loisirs adaptées à leurs intérêts et en favorisant l'expression de leurs émotions. Encourager leur épanouissement personnel et leur estime de soi en reconnaissant leurs réussites et en valorisant leurs compétences.
- Assurer une collaboration avec les familles et les proches : Impliquer les familles et les proches dans le projet d'accompagnement et favoriser une collaboration étroite avec eux. Établir une communication régulière et ouverte pour garantir une continuité de l'accompagnement entre le foyer et le milieu familial.

Il est important de noter que les objectifs peuvent varier en fonction des besoins spécifiques de chaque résident et des ressources disponibles dans le l'établissement d'accueil médicalisé.

OLIVAIE Hors Les Murs :

L'EAM « Hors les murs » propose un accompagnement souple et modulable en journée qui a la particularité de pouvoir se réaliser à domicile et ou dans le service. Il a pour objectif d'accompagner des personnes adultes en situation de handicap principalement atteint de Trouble du Spectre de l'Autisme et de troubles psychiques au plus près de leur besoin.

Objectif général :

L'objectif de ce projet est de proposer un accompagnement adapté et inclusif pour les personnes autistes en dehors des murs de l'établissement médico-social, en favorisant leur inclusion sociale, leur autonomie et leur épanouissement.

Objectifs spécifiques :

- Développer des programmes individualisés : Mettre en place des programmes d'accompagnement personnalisés, en fonction des besoins spécifiques de chaque personne TSA, afin de favoriser leur développement global et leur autonomie dans différents domaines (communication, socialisation, gestion des émotions, etc.).
- Intégrer la personne au sein de la cité : Favoriser l'inclusion sociale en facilitant l'accès des personnes autistes à des activités et des lieux de vie ordinaires, tels que les structures éducatives, les associations sportives, les centres culturels, etc. Collaborer avec les acteurs locaux pour sensibiliser et créer des environnements inclusifs.

- Renforcer les compétences des professionnels : Former les professionnels de ce service aux spécificités de l'autisme et aux approches adaptées pour accompagner les personnes autistes en dehors des murs. Favoriser l'interdisciplinarité et l'échange de bonnes pratiques entre les différents intervenants.
- Soutenir les familles et les aidants : Proposer un soutien et des ressources aux familles et aux aidants des personnes autistes, en les accompagnant dans leur rôle et en leur fournissant des informations et des outils pour favoriser l'inclusion de leur proche dans la société.
- Créer des partenariats : Établir des partenariats avec des structures éducatives, des entreprises, des associations et d'autres acteurs de la communauté afin de favoriser l'inclusion des personnes autistes dans différents domaines (éducation, formation professionnelle, emploi, loisirs, etc.).
- Évaluer et ajuster les pratiques : Mettre en place des évaluations régulières pour mesurer l'efficacité des accompagnements et ajuster les pratiques en fonction des besoins et des évolutions des personnes autistes. Une supervision mensuelle et pérenne a été mise en place dès janvier 2024.

Ce projet vise à offrir un accompagnement global et inclusif aux personnes TSA en dehors des murs de l'établissement médico-social, en favorisant leur inclusion sociale, leur autonomie et leur participation active à la société. Il repose sur une approche individualisée, une collaboration étroite avec les partenaires locaux et une sensibilisation de l'ensemble de la communauté.

2. Les missions

EAM Hébergement

L'établissement d'Accueil Médicalisé pour personnes en situation de handicap autistes est une structure qui offre un accompagnement spécialisé et adapté aux besoins des résidents atteints de troubles du spectre autistique. Les missions détaillées d'un EAM pour personnes TSA comprennent :

- Hébergement : Assurer un cadre de vie adapté et sécurisé pour les résidents, en proposant des chambres individuelles en fonction des besoins et des préférences de chacun.
- Accompagnement médical et paramédical : Mettre en place une équipe médicale et paramédicale comprenant des médecins, des infirmiers, des psychologues, des ergothérapeutes, des orthophonistes, etc. pour assurer les soins et les suivis médicaux nécessaires.

- **Éducation et stimulation** : Proposer des activités éducatives et stimulantes adaptées aux besoins et aux capacités des résidents, afin de favoriser leur développement, leur autonomie et leur épanouissement.
- **Suivi individualisé** : Établir un projet personnalisé pour chaque résident, en tenant compte de ses besoins spécifiques, de ses objectifs et de ses préférences. Ce projet sera régulièrement réévalué et ajusté en fonction de l'évolution de la personne.
- **Encadrement et soutien** : Assurer une présence permanente d'éducateurs spécialisés et de personnel encadrant pour accompagner les résidents au quotidien, les aider dans les activités de la vie quotidienne (repas, hygiène, etc.) et les soutenir dans leurs difficultés.
- **Intégration sociale** : Favoriser l'intégration des résidents dans la vie sociale en organisant des sorties, des activités en partenariat avec d'autres structures, des rencontres avec des personnes extérieures, etc.
- **Formation et sensibilisation** : Former le personnel de l'EAM aux spécificités de l'autisme et aux approches éducatives adaptées, afin d'assurer une prise en charge de qualité. Sensibiliser les familles pour favoriser une meilleure compréhension et une plus grande inclusion sociale.
- **Coordination avec les partenaires** : Travailler en collaboration avec les établissements scolaires, les services médicaux, les associations spécialisées et les autres acteurs du secteur médico-social pour assurer une prise en charge globale et cohérente des résidents.

Ces missions sont essentielles pour offrir un accompagnement adapté et de qualité aux personnes en situation de handicap TSA au sein de l'Établissement d'Accueil Médicalisé OLIVAIE.

EAM Hors Les Murs

Le service « Hors Les Murs » avec un accueil souple et modulable, est une approche innovante pour accompagner les personnes en situation de handicap TSA en dehors du cadre traditionnel d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM).

Les missions détaillées d'un tel service comprennent :

- **Accompagnement individualisé** : Proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque personne TSA, en prenant en compte ses capacités, ses intérêts et ses objectifs.

- Accueil de jour : Proposer un cadre de vie adapté et sécurisé pour les résidents accompagnés en journée, en proposant des activités et des prestations en fonction des besoins et des préférences de chacun.
- Interventions à domicile : Assurer des interventions au domicile des personnes TSA, en offrant un accompagnement individualisé dans un environnement familial et rassurant. Cela peut inclure des séances de stimulation, d'éducation, de soutien psychologique, etc.
- Accompagnement en milieu naturel : Organiser des sorties et des activités en plein air, dans des parcs, des jardins, des centres de loisirs ou d'autres lieux naturels, pour favoriser la stimulation sensorielle, la découverte de l'environnement et l'épanouissement des résidents.
- Flexibilité horaire : Proposer un accueil souple et modulable en adaptant les horaires d'accompagnement aux besoins et aux contraintes des personnes TSA et de leurs familles.
- Coordination avec les services médico-sociaux : Travailler en étroite collaboration avec les services médico-sociaux, les professionnels de la santé et les structures spécialisées pour assurer une prise en charge globale et cohérente des personnes TSA en partageant les informations et en coordonnant les interventions.
- Formation des familles et des aidants : Proposer des formations et des séances d'information aux familles et aux aidants pour les aider à mieux comprendre l'autisme, à développer des stratégies d'accompagnement appropriées et à favoriser l'inclusion sociale.
- Partenariats : Établir des partenariats avec d'autres acteurs du secteur médico-social, des associations spécialisées et des structures de loisirs pour favoriser l'intégration sociale des personnes TSA et leur participation à des activités communautaires.
- Suivi et évaluation : Assurer un suivi régulier de l'accompagnement, évaluer les progrès réalisés par les personnes autistes et ajuster les interventions en fonction de leurs besoins évolutifs.

Ce dispositif « Hors les murs » avec un accueil souple et modulable vise à offrir une approche individualisée et flexible pour répondre aux besoins spécifiques des personnes autistes et favoriser leur inclusion sociale dans divers environnements.

3. Les prestations d'accompagnement sont les suivantes :

L'EAM OLIVAIE accompagne et héberge des personnes en situation de handicap TSA et propose un panel de prestations d'accompagnement spécifiques pour répondre aux besoins et aux particularités de ces personnes. Voici une liste des prestations couramment proposées :

- **Accompagnement médical** : L'EAM offrent des services médicaux adaptés aux besoins des personnes TSA. Cela peut inclure la présence de médecins spécialisés, de psychologues, d'ergothérapeutes, d'infirmières, etc. L'objectif est de garantir un suivi médical régulier et de répondre aux besoins de santé spécifiques des résidents.
- **Aide à la vie quotidienne** : L'EAM fournit une assistance pour les activités de la vie quotidienne, telles que l'hygiène personnelle, l'alimentation, l'habillement, etc. Des professionnels formés sont présents pour aider les résidents à développer leur autonomie et à acquérir des compétences essentielles pour leur vie quotidienne.
- **Activités éducatives et pédagogiques** : L'EAM propose des activités éducatives adaptées et structurées. Ces activités peuvent inclure des programmes d'apprentissage individualisés basés sur les méthodes éducatives spécifiques à l'autisme (TEACH), des ateliers de stimulation sensorielle (ESAA), des activités cognitives, des activités artistiques et créatives, etc.
- **Suivi thérapeutique** : L'EAM offre un suivi thérapeutique adapté aux besoins des personnes TSA. Cela peut inclure des séances de thérapie comportementale et cognitive, de l'ergothérapie, de la musicothérapie, de la psychomotricité, etc. L'objectif est d'aider les résidents à développer leurs compétences sociales, émotionnelles et comportementales.
- **Encadrement spécialisé** : L'EAM dispose d'une équipe de professionnels formés et spécialisés dans l'accompagnement des personnes TSA. Ces professionnels comprennent les éducateurs spécialisés, les accompagnants éducatifs et social, les éducateurs sportifs, les psychologues, les infirmières, etc. Ils travaillent en étroite collaboration pour offrir un soutien individualisé et adapté à chaque résident.
- **Activités de loisirs et de socialisation** : L'EAM organise des activités de loisirs et de socialisation pour favoriser l'inclusion sociale et le bien-être des résidents. Ces activités peuvent inclure des sorties culturelles, des rencontres intergénérationnelles, des activités sportives, des sorties extérieures, des ateliers d'expression artistique, etc.
- **Accompagnement familial** : L'EAM propose également un accompagnement et un soutien aux familles des personnes handicapées TSA. Cela peut inclure des séances d'information, des conseils et une assistance dans les démarches administratives.

Il convient de noter que les prestations d'accompagnement peuvent varier d'un établissement à l'autre en fonction de leurs ressources, de leur expertise et des besoins spécifiques des résidents. Il est donc important de se renseigner auprès de chaque établissement pour connaître en détail les services qu'ils proposent.

B. LE PERSONNEL ET LA COMPOSITION DES EQUIPES DES FOYERS DE L'OLIVAIE

Direction encadrement

- Directeur 0,5 ETP
- Directrice adjointe 1 ETP
- Chefs de Service 2.5 ETP

L'Olivaie comprend 2 Chefs de Services à temps plein et 1 à mi-temps qui se partage entre le HLM & le PCPE.

Administratif

- Assistante de Direction 0.70 ETP
- Agent Administratif 0.70 ETP
- Chargée de Planning 1 ETP

Services Généraux

- Agent Technique Supérieur : 0,70 ETP
- Ouvriers Qualifiés 1,4 ETP

Equipes des unités

- **EAM RDC** (15 ETP au total) : 1 équipe constituée de :
Educateur Spécialisé 1 ETP
Aides-Soignants/Accompagnant Educatif et Social
- **EAM 1^{er}** : (25 ETP au total) : 2 équipes (une pour chaque unité) constituées de :
Educateur Spécialisé 1 ETP
Aides Médicaux Psychologique/Accompagnants Educatif et Social/Aides-Soignants/Moniteur éducateur : 8 ETP

- **HLM :** (11 ETP au total)
 Educateur Spécialisé 2 ETP
 Moniteur Educateur 2 ETP
 Aides Médicaux Psychologique/Accompagnant Educatif et Social/Aide-soignante : 4 ETP
 Apprenti Formation ME 1
- **Equipe de nuit :** Aides-Soignants : 6 ETP (en mutualisation avec l'EANM La Saulaie)
 IDE : 2 ETP (en mutualisation avec l'EANM La Saulaie)

Pôle médical

- Médecin Coordonnateur : 0,12 ETP exclusivement sur l'EAM
- Médecin psychiatre : 0,03 ETP
- Psychologue : 0,5 ETP sur le HLM et 1,5 ETP sur l'EAM hébergement.
- Psychomotricienne : 1 ETP depuis Sept 2023
- Ergothérapeute : 0,50 ETP sur l'EAM – faute de recrutement nous avons une convention avec une Ergothérapeute en libéral intervenant 40h/mois
- IDEC : 1 ETP
- IDE : 2 ETP sur l'EAM

C. LES OUTILS DE LA LOI DU 02 JANVIER 2002

Le projet d'établissement actuel couvre la période **2019 – 2023**. Il a été travaillé en équipe pluridisciplinaire et fixe des objectifs sur 5 ans déclinés sur les 5 années. Ces objectifs sont intégrés au plan amélioration de la qualité de l'établissement. Au regard de la transformation de l'Olivaie, nous n'avons pas initié la réécriture du nouveau PE jusqu'à présent. L'Olivaie doit stabiliser son nouveau fonctionnement avant de mobiliser les équipes et les personnes accompagnées / familles sur cette réflexion : 2024 est encore une année de transformation, 2025 sera propice à l'écriture du nouveau PE.

Le règlement de fonctionnement de l'établissement a été validé et signé par la présidente du CVS.

Le livret d'accueil et le contrat de séjour ont été élaborés. Ils sont validés et remis au résident et / ou son représentant à l'admission.

La charte des droits et des libertés de la personne accueillie est affichée au sein de l'établissement. Elle est remise en annexe au contrat de séjour au résident et/ou son représentant.

Le Conseil à la Vie Sociale est une instance d'échange, un rendez-vous attendu par les personnes accompagnées qui y trouvent une place particulière et valorisante. Des élections du CVS ont eu lieu fin 2023 à l'Olivaie comme sur l'ensemble des ESMS HEVEA. En effet, la volonté associative est de militer autour de l'importance des CVS, en tenant compte de la réforme 2022, afin que les personnes accueillies, les familles et les professionnels se sentent concernés et fassent vivre cette instance participative très importante. Un groupe de travail a été créé en 2023, associant des personnes accueillies, des professionnels, des familles et des administrateurs avec pour objectifs de :

- S'appropriier le décret 2022, recenser les évolutions majeures et les mettre en œuvre à l'occasion des futures élections ;
- Travailler la communication auprès des différents publics (personnes accueillies, professionnels, familles) par les membres du groupe de travail ;
- Planifier les rencontres dans chaque établissement ;
- Mettre en œuvre les élections le même jour dans tous les ESMS concernés.

Désormais l'EAM Olivaie a son propre CVS avec les nouveaux membres élus représentant des personnes accompagnées, des familles et des professionnels.

La démarche qualité

Depuis le 18/01/2016 une démarche d'amélioration de la qualité est engagée dans l'établissement. Des référents qualité sont nommés dans chaque établissement et la démarche est impulsée par la directrice qualité du siège en lien avec chaque direction d'établissement.

Au vu de la transformation de l'offre de service, l'EAM Olivaie a entamé une nouvelle réflexion et mis en œuvre une démarche qualité actualisée à la suite de son nouvel agrément. De nouveaux référents qualité ont été désignés sur la base du volontariat, afin de mettre en œuvre le Plan d'Amélioration Continu de la Qualité avec le soutien de la direction au sein de tous les services de l'EAM Olivaie.

III - POPULATION

Au sein de l'EAM, les résidents peuvent présenter différents types de troubles du comportement, tels que de comportement déviant ou de l'auto et de l'hétéro-agressivité.

La typologie des troubles du comportement, notamment chez les personnes TSA, peut également inclure des difficultés de communication sociale.

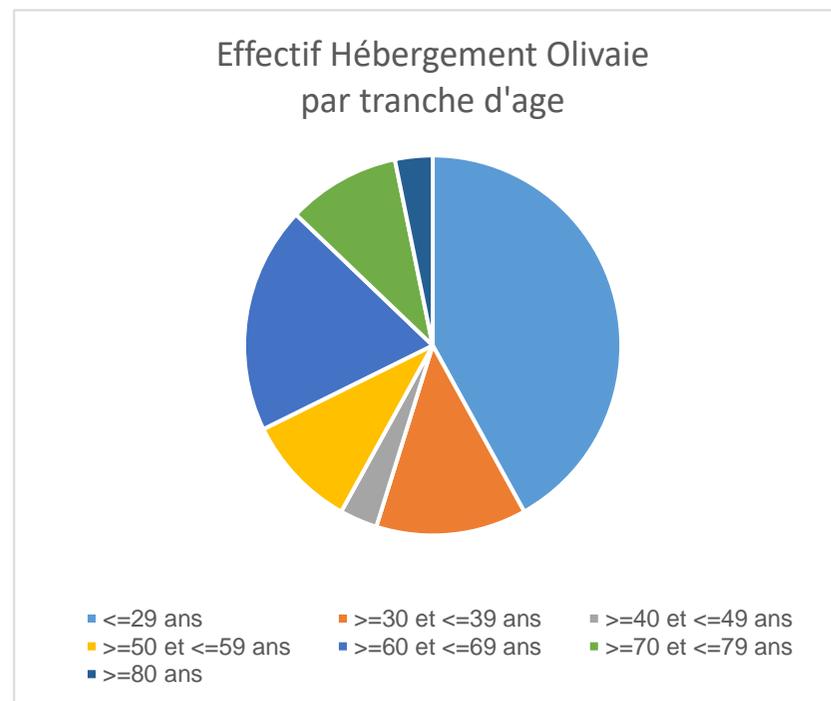
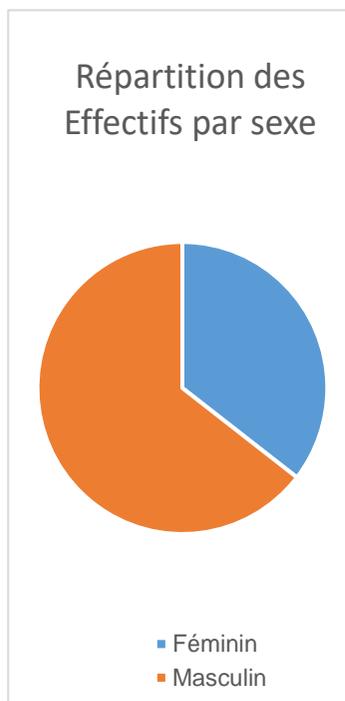
Certains résidents peuvent avoir du mal à établir des interactions sociales, à comprendre les émotions des autres ou à exprimer leurs propres émotions de manière appropriée. Ils peuvent avoir des difficultés à utiliser le langage verbal ou non verbal pour communiquer leurs besoins et leurs désirs.

En conclusion, cette typologie de la population TSA avec troubles du comportement accueillie au sein de l'EAM est vaste et diversifiée. Chaque résident a des besoins et des caractéristiques spécifiques qui nécessitent une attention et un soutien individualisés pour favoriser le bien-être et épanouissement.

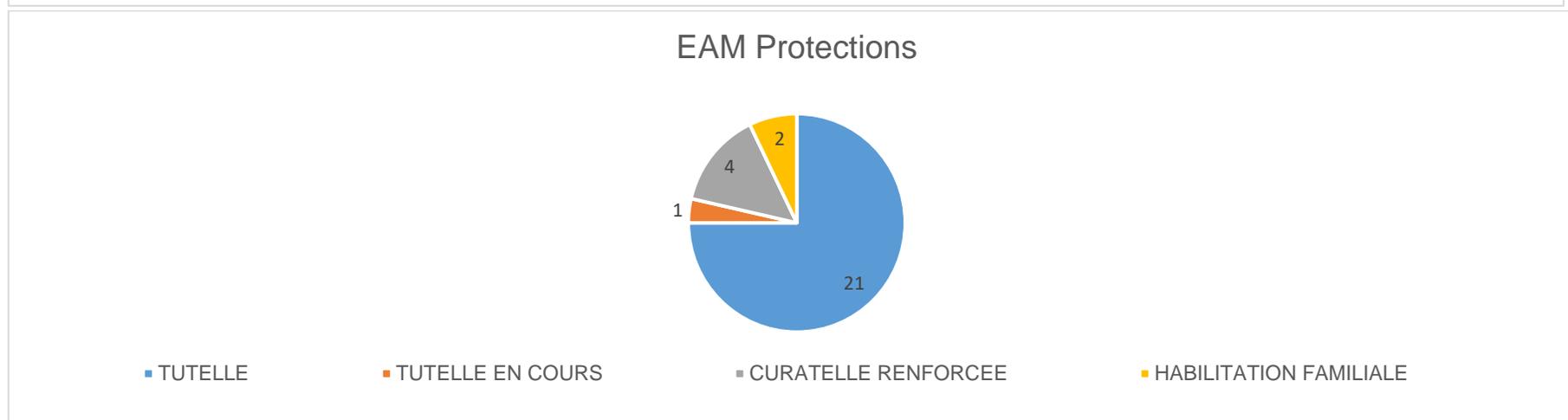
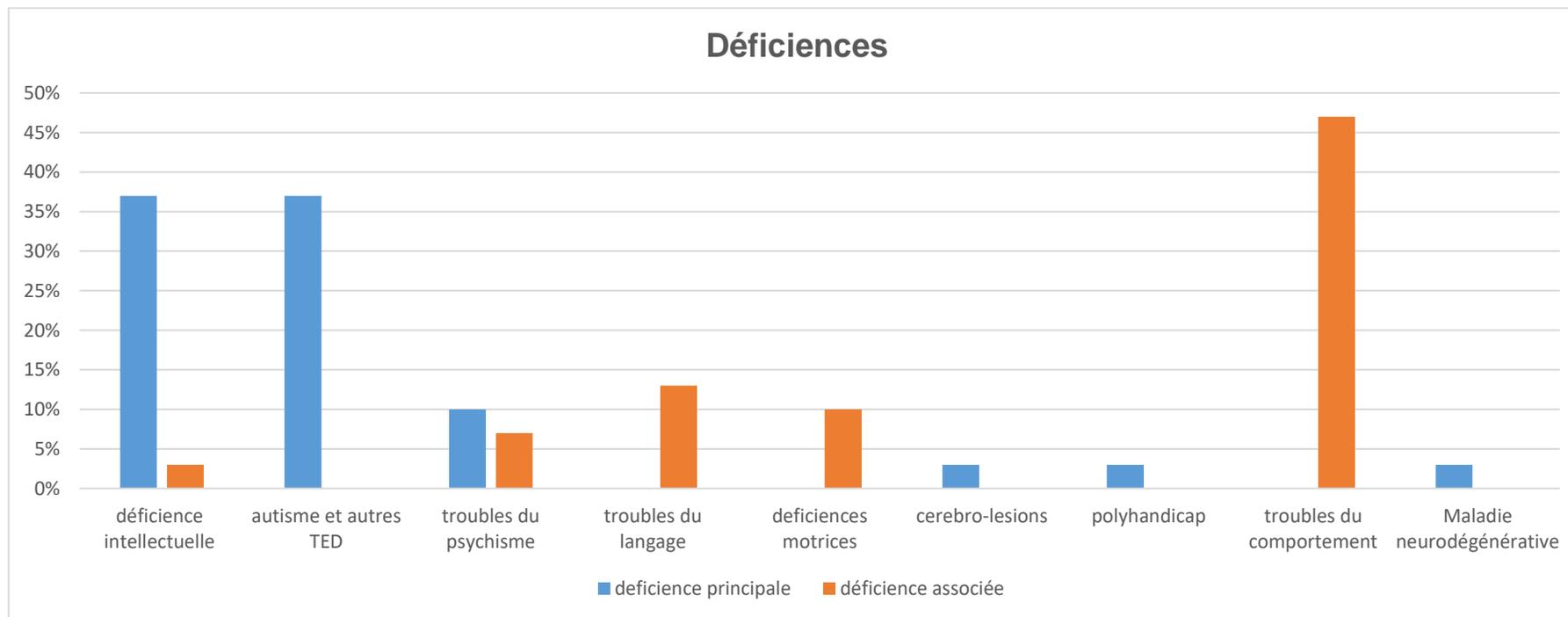
A. EAM OLIVAIE HEBERGEMENT

1. Les résidents au 31/12/2024

La moyenne d'âge est de **44 ans**, pour des personnes de 20 à 82 ans.
Il y a 11 femmes et 20 hommes.



2. Typologie de la population et protection : accompagnées en hébergement.



3. Les sorties

Nom – Prénom	Date d'entrée	Date de sortie	Motif de sortie
Y.A	13/05/2016	12/01/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
C.A	15/07/2019	12/01/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
B.B	03/05/2021	07/03/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
C.B	03/05/2021	07/03/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
A.B	02/12/2013	23/02/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
L.C.	19/12/2022	07/08/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
E.R	26/08/2013	20/02/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
D.V	23/01/2022	27/03/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
S.S	18/04/2016	30/09/2024	Déménagement de EAM Olivaie vers EANM Saulaie
L.M	27/01/1982	29/11/2024	Décès

4. Les entrées

Nom – Prénom	Date d'entrée	Provenance
M.V.A	12/11/2024	HLM Olivaie
R.A	23/01/2024	IME La Clé VAUREAL
A.A	27/02/2024	IME Séguret ECOUEN
A.A	27/02/2024	IME Séguret ECOUEN
L.L	15/01/2024	Au domicile sans solution
P.E	27/08/2024	HLM Olivaie
M.R	20/02/2024	Au domicile sans solution

A noter que nous n'avons pas pourvu toutes les places en hébergement au 31/12/2024. En effet, la transformation a nécessité la mobilité de nos personnes accompagnées précédemment accueillies, principalement des personnes en EANM, vers d'autres établissements de notre association. Ce processus, bien qu'indispensable, a temporairement réduit notre capacité d'accueil. Nous avons fait ce choix difficile dans le respect de nos valeurs, car nous savons qu'il est impératif de concentrer nos ressources sur le nouveau public que nous avons choisi d'accompagner.

De plus, la réalité du secteur médico-social est marquée par une pénurie de personnel qualifié. L'attractivité de notre domaine est en déclin, rendant difficile le recrutement de professionnels capables de répondre aux besoins spécifiques des personnes TSA, notamment avec troubles du comportement violents. Cette situation a conduit à des places vacantes, qui ne reflètent en aucun cas notre engagement ou notre volonté d'accueillir ces personnes. Des postes éducatifs sont à pourvoir et compte tenu des personnes à accueillir, il est indispensable que l'équipe soit au complet. Avant l'été 2025, toutes les places vacantes seront occupées malgré nos difficultés RH.

5. Accueils temporaires en hébergement :

Nom-Prénom	Date d'entrée	Date de sortie
M.V.A	09/07/2024	19/07/2024
M.L	06/08/2024	19/08/2024
P.E.N	20/06/2024	27/08/2024
K.P	29/10/2024	07/12/2024
Y.R	01/10/2024	17/10/2024
D.S	25/11/2024	29/11/2024

6. Les relations avec les familles / tuteurs

La continuité de la relation avec les familles est privilégiée. Les résidents ont la possibilité d'appeler leurs proches quand ils en ressentent le besoin.

Des rencontres avec les familles/tuteurs ont lieu au sein de la structure, pour échanger sur l'accompagnement. Un accompagnement est parfois utile pour certaines familles dans leurs démarches : aides sociales ou demande de mise sous tutelle.

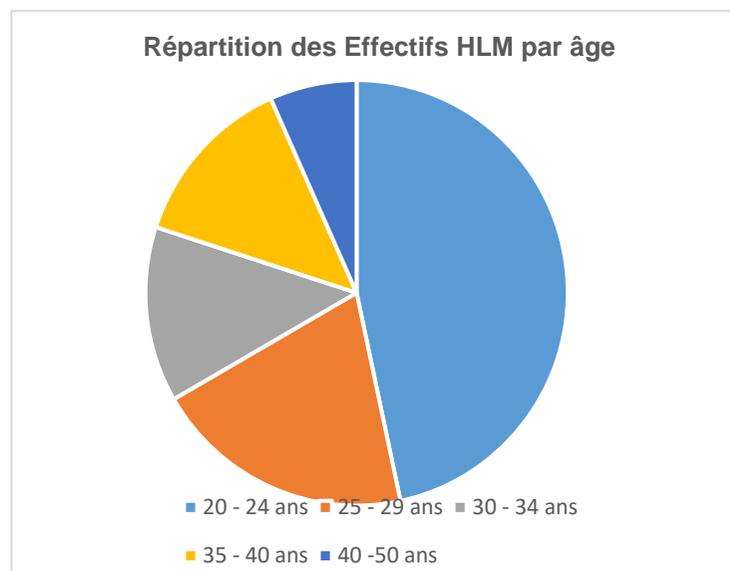
Les échanges informels avec les familles lorsqu'elles viennent récupérer ou ramener leur proche sont très demandés par les familles. Le contact régulier avec les familles/tuteurs est nécessaire pour avoir certaines autorisations (transfert, vêtue...).

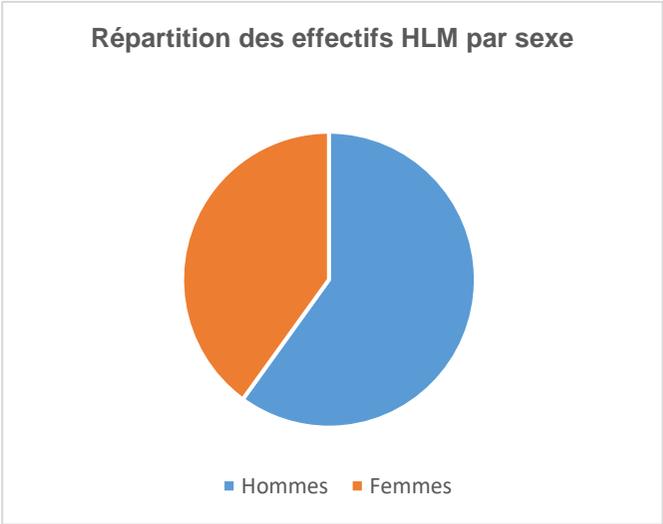
Des évènements festifs ont permis aux équipes de rencontrer les familles et de partager un repas convivial. L'expérience a été reconduite à l'occasion d'une après-midi autour de différentes activités (pétanque, loto, atelier pâtisserie et jeux vidéo).

B. HORS LES MURS

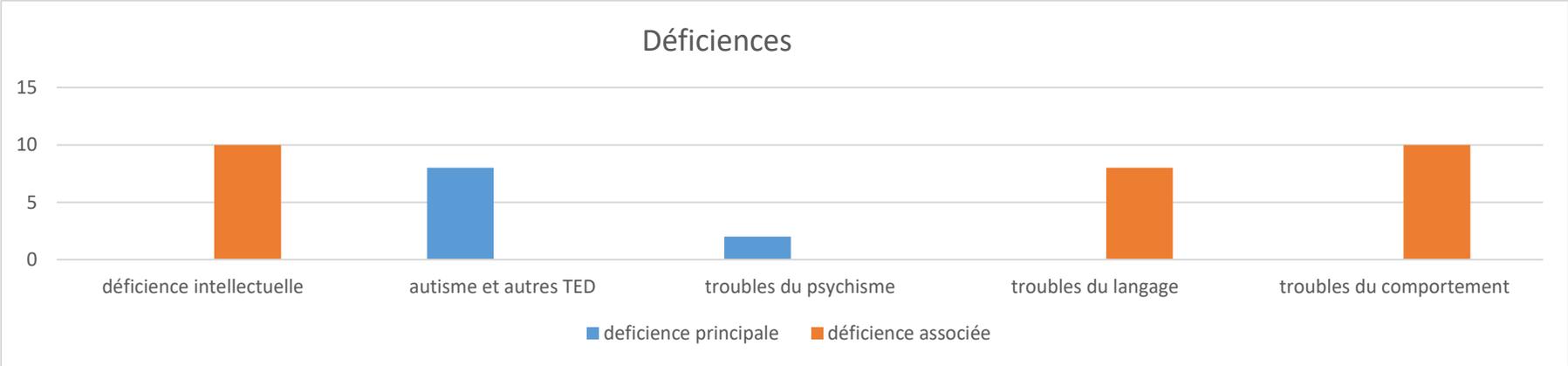
1. Les personnes accueillies

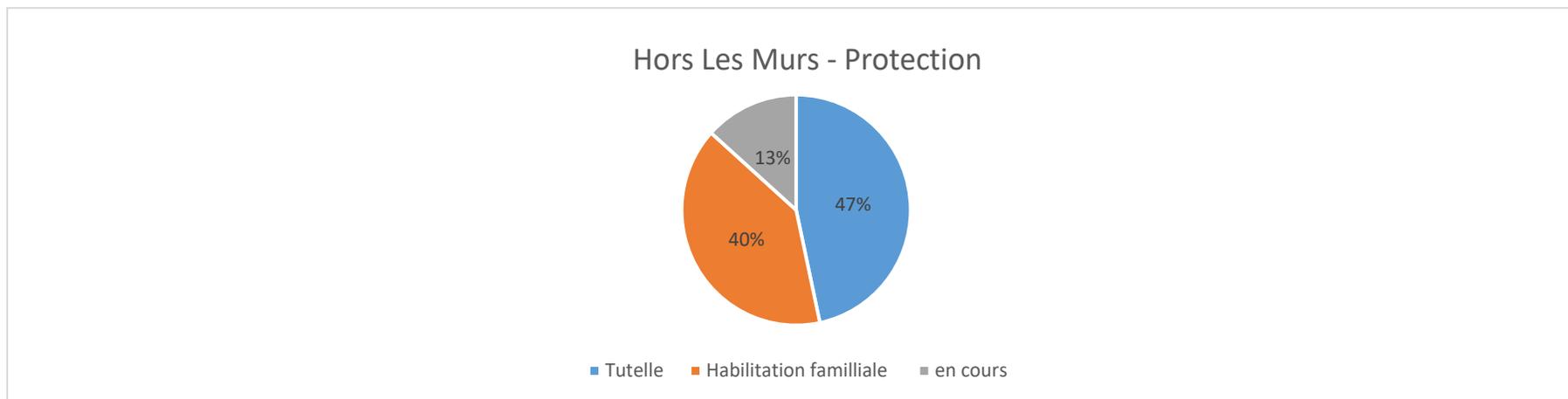
La moyenne d'âge est de 28 ans, pour des personnes de 21 à 46 ans.





2. Typologie de la population et protection :





3. Entrée dans le Service Hors Les Murs

Noms	Date Entrée	Provenance
S.B.	27/02/2024	Un autre établissement de l'Association PCPE la Hêtraie
J.D.C.	26/02/2024	Au domicile sans solution
M.D.C.	17/06/2024	Un autre établissement de l'Association EANM Saulaie
B.P.D.	30/09/2024	IME du Bois d'En Haut
J.E.	02/09/2024	Au domicile sans solution
N.K.	11/03/2024	Au domicile sans solution
A.M.	02/09/2024	Au domicile sans solution

Des admissions sont en cours sur l'année 2025.

4. Les relations avec les familles / tuteurs

Le projet du service hors les murs induit des relations et une collaboration très étroite avec les proches aidants. Ce travail, quotidien ou hebdomadaire, se construit des manières suivantes :

- Échanges téléphoniques ;
- Rencontres au domicile

Le travail en direction des familles et proches aidants se décline entre :

- Entretiens plus construits ayant pour objet le recueil des attentes et les perspectives d'accompagnement à court et moyen terme ;
- Echanges sur le vécu quotidien ;
- Guidance parentale ;
- Mise en place d'outils à domicile ;
- Aide à l'accomplissement de démarches administratives ;
- Généralisation des comportements entre le domicile et le service : lissage des compétences dans tous les lieux d'évolution de la personne.

Ces entretiens sont réalisés par l'équipe éducative en collaboration étroite avec la psychologue. Les entretiens peuvent être à l'initiative de la famille ou de l'équipe éducative et se réalisent dans leur majorité au domicile des personnes accompagnées. L'équipe peut être amenée à se déplacer hors du département pour rencontrer des tuteurs.

5. Typologie des demandes d'admission sur l'Olivaie HLM

Les demandes d'admission au sein d'un établissement d'accueil médicalisé qui accompagne des personnes adultes TSA (Troubles du Spectre Autistique) peuvent être regroupées en plusieurs catégories :

- Demandes d'admission initiales : Ce sont les demandes faites par les familles ou tuteurs légaux des personnes accompagnées TSA. Ces demandes peuvent être motivées par la nécessité de trouver un environnement adapté et sécurisé pour la personne, où elle pourra recevoir les soins et l'accompagnement nécessaires à son bien-être. **À la suite de la transformation de l'établissement, les demandes de personnes sans solution ou en situation complexe ont été priorisées pour accompagner la montée en charge de l'établissement. Un travail de partenariat étroit a été établi entre HEVEA et la MDPH du Val d'Oise.**

- Demandes de transfert : Il peut arriver que des personnes adultes TSA déjà accueillies dans un autre établissement ou service souhaitent être transférées dans un EAM plus adapté. Les raisons peuvent être diverses, comme le besoin d'un accompagnement plus spécialisé ou la proximité avec la famille.
- Demandes d'urgence : Il peut arriver que des situations d'urgence se présentent, où une personne adulte TSA a besoin d'un placement immédiat dans un EAM pour des raisons de sécurité ou de santé. Ces demandes sont traitées en priorité afin d'assurer la protection de la personne concernée. L'EAM dispose de 4 places d'Accueil Temporaire.

Il est important de noter que chaque demande est évaluée individuellement, en prenant en compte les besoins spécifiques de la personne adulte TSA et les capacités d'accueil de l'EAM. Les critères d'admission peuvent varier en fonction de la législation et des ressources disponibles.

IV - ACTIVITES PROPOSEES

Notre projet éducatif prend en compte des problématiques diverses liées aux difficultés des personnes que nous accueillons. Les personnes accueillies dans l'Etablissement d'Accueil Médicalisé nécessitent un accompagnement adapté tant sur le plan éducatif que médical, les projets de transferts ou de sorties sont souvent plus limités dans le temps.

Le libre choix des personnes accueillies est respecté, il doit permettre l'expression, la créativité et démontrer les capacités à décider. Au préalable, un travail d'évaluation est mené dans le cadre du projet individualisé de chaque résident. Les activités menées sont en filigrane, guidées par la recherche d'un équilibre constant, oscillant entre mouvement et stabilité. En effet, la continuité des actions, leurs permanences, présentent un élément majeur dans la vie des personnes accueillies, qu'il convient de ne pas perdre de vue. Toutefois, ce fait ne doit pas entraver le mouvement en questionnant en permanence la pertinence des activités proposées.

Si l'objectif des activités, individuelles et collectives, est de maintenir les acquis, il s'inscrit aussi dans une recherche d'évolution et d'accession à une plus grande autonomie.

Nous avons créé des partenariats avec des intervenants extérieurs dans différentes thématiques artistiques, culturelles et sportives.

Les objectifs

Les activités rythment la vie, donnent des repères, offrent des temps ludiques et de partages. Elles confrontent la personne à de nouvelles expériences leur permettant de découvrir, de progresser, de maintenir sa curiosité en éveil.

Elles sont par ailleurs un facteur de structuration du résident dans son rapport aux autres, elles recréent du lien social en le confrontant à l'autre, aux

règles. Elles valorisent en offrant l'opportunité de montrer ses capacités, de finaliser en créant. Elles favorisent le bien-être psychique et physique, l'épanouissement individuel.

Le maintien et le développement des acquis ne sont opérants que dans une pratique régulière d'activités. Le quotidien et ses contraintes sont des leviers pédagogiques visant la socialisation du résident, le sentiment d'appartenance à un groupe. Les uns et les autres participent à différentes tâches dans la mesure de leurs capacités. Ils sont accompagnés dans ces gestes par le personnel éducatif.

ACTIVITES DE L'EAM

A. Les activités à l'EAM Hors Les Murs

Activités Sportives et/ou corporelles (expression corporelle, balade, gym adaptée) : réinvestir son corps (travail sur les coordinations de mouvements, équilibre et tonus), renforcer les capacités de repérage spatio-temporel, renforcer les fonctions de socialisation, réveiller la notion de plaisir.

Vie sociale et culturelle (cinéma, théâtre, restaurant, jeux de société, visites d'expositions, contes, lecture/écriture, groupe presse, sortie bibliothèque...) : respecter les règles sociales, se réapproprier la communication, augmenter les échanges, accroître l'autonomie, découvrir un patrimoine culturel, comprendre les consignes, développer l'imaginaire, enrichir sa capacité de symbolisation, d'abstraction, s'inscrire dans une chronologie, apprendre à écouter...

Vie quotidienne (autonomies alimentaires ; courses ; jeux cognitifs...) : reconnaître ses limites, dépasser ses peurs, favoriser une nouvelle perception de soi, accroître l'estime de soi et travailler sur l'autonomie et la socialisation.

B. Les activités à l'EAM Hébergement

➤ **ACTIVITES DE L'EAM**

Au sein de notre établissement, nous mettons en place des activités au quotidien. Toute l'année 2024 a été rythmée par un grand nombre d'activités. Avec le changement de public, nous avons repensé nos pratiques, nos accompagnements et donc nos activités. Ces dernières sont axées sur les besoins de nos résidents : sensorielle, cognitive, sportive et ludique.

L'activité pâtisserie :

Elle a lieu deux fois par mois, les recettes sont adaptées aux régimes des résidents : diabétique, hypocalorique, sans lactose, mixé.

L'objectif de l'activité est de rassembler les résidents et de les encourager à participer en fonction de leurs capacités pour élaborer une pâtisserie ensemble.

- Respecter les étapes d'élaboration du gâteau
- Respecter la recette
- Reconnaître les ingrédients
- Travailler le goût
- Se faire plaisir

Expression théâtrale :

Durant l'année 2024, nous avons mis en place avec un prestataire des séances d'expressions théâtrales. Les résidents ont fait une représentation au théâtre de Jouy le Moutier.

Esthétique, Snoezelen :

Une salle est dédiée à l'esthétisme.

L'objectif est de revaloriser l'image et l'estime de soi tout en apportant une sensation de bien-être global.

L'unité dispose d'une baignoire relaxante adaptée aux personnes en situation de handicap. Chaque résident peut demander un bain.

Utilisation de la salle Snoezelen.

L'objectif du snoezelen est d'éveiller le résident au monde qui l'entoure par la stimulation des sens.

Cette pratique non directive apporte du plaisir et contribue au bien-être du résident. La salle est également utilisée pour des ateliers relaxation sans forcément utiliser la pratique snoezelen.

Accueil d'un masseur 2 fois par mois pour des séances de massage de 10 à 15 min.

Repas en autonomie :

Le repas en autonomie est un repas soit confectionné sur l'unité avec les résidents soit pris à l'extérieur. Les résidents affectionnent ces repas et décident du choix du menu ou du restaurant, à la fréquence d'une fois par mois.

Activités manuelles :

Au cours de l'année nous avons organisé différentes journées à thèmes (carnaval, halloween, Noël...). Afin de préparer au mieux ces événements, nous avons réalisé des décorations d'unité, du théâtre, des masques. Ces décorations ont été réalisées par les résidents lors de séances d'activités manuelles. Elles ont eu lieu tout au long de l'année.

Activité Physique Adaptée :

Au sein du gymnase de l'établissement nous mettons en place de l'activité physique adaptée. Cette décharge physique permet de diminuer les troubles des personnes accueillies.

Et encore d'autres activités :

- Blanchisserie
- Equitation
- Bao PAO
- Hâbiletés sociales
- Piscine
- Ferme Pédagogique
- Karaké
- La Pétanque
- Papotons
- Hygiène & soin
- Remédiation cognitive
- Randonnée
- Atelier conte
- Expression sonore rythmée
- Mouvement dansé
- Voyage Sonore

Les activités liées au quotidien

Participer à la vie de l'unité permet à la personne de se maintenir dans une réalité relationnelle et sociale. Le résident est acteur de son accompagnement.

Ce postulat suppose qu'il n'est pas dans une attitude consumériste mais dans l'agir. L'action de faire pour soi, pour les autres, s'oppose au sentiment de subir, de seulement s'adapter à son environnement. Le résident a le pouvoir d'agir sur celui-ci, de le modifier, de se l'approprier. De plus, ces temps qui rythment une journée, donnent des repères, une régularité qui rassure et dynamise.

Quelques exemples de participation à la vie collective :

- ✓ Services de tables,
- ✓ Préparation des repas : maintien des autonomies, participation des résidents,
- ✓ Petit ménage, chacun participe au rangement de sa chambre et entretien de son linge selon leur capacité,
- ✓ Participation aux réunions : une fois par mois une réunion a lieu pour les personnes accueillies, c'est un espace de parole et d'échange avec l'équipe éducative.

Le libre choix est préconisé en favorisant au mieux l'autodétermination de la personne. Il doit permettre l'expression, la créativité et démontrer la capacité du résident à décider. La question de la stimulation des personnes est un axe central qui influence les pratiques et les réinterroge. Le projet personnalisé s'en voit considérablement enrichi. Il implique une collaboration étroite des acteurs (social, médical et administratif), question qui prend tout son sens dans le cadre d'un Etablissement d'Accueil Médicalisé où le lieu de vie est aussi un lieu de soins.

C. Les sorties EAM

Cette année 2024 a de nouveau été riche en sorties pour les résidents de l'OLIVAIE. Les encadrants de la structure à travers différents projets organisent des sorties. Le choix des résidents pour les sorties est fait en fonction de leur PAP, de leurs envies et de leurs aptitudes.

- Sortie château de Giverny
- Balade à vélo, trottinettes
- Art dans la nature
- Marché de Noël
- Théâtre
- Bowling
- Parc Saint Paul
- Venue de la flamme Olympique
- Maison du pain
- Zoo de Thoiry
- Piscine
- Parc animalier
- Cinéma
- Aquarium de Paris
- Block out
- Holliday on ice
- Exposition Titanic
- Shen Yun
- Balade à Paris
- Journée à la mer

D. Les transferts :

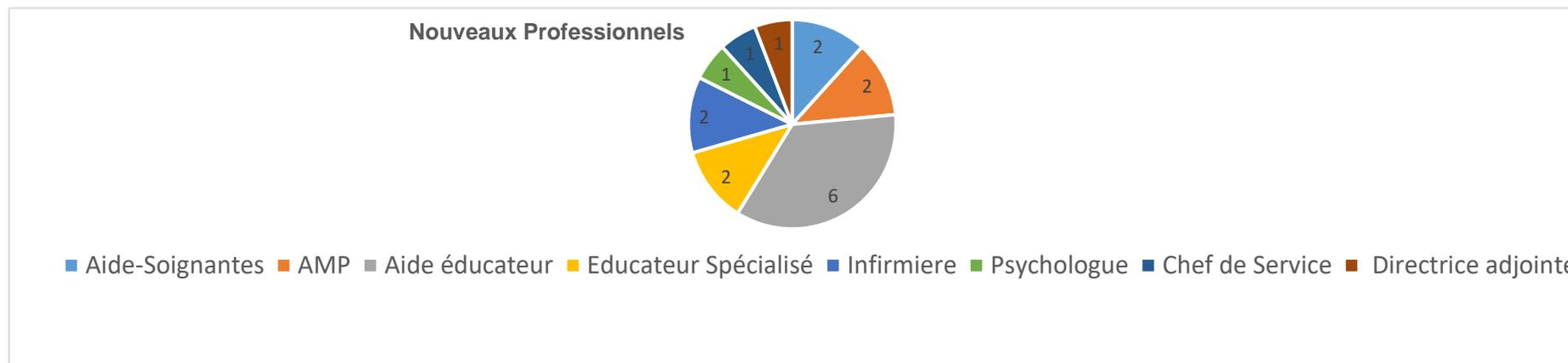
En 2024 nous n'avons pas organisé de transferts. Au vu du changement de public accueilli au sein de l'Olivaie, il était pertinent dans un premier temps d'apprendre à bien connaître nos résidents et de ne pas les perturber en changeant leur environnement.

V - LES EVENEMENTS FESTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT

- 11/02/2024 : Fête de l'amitié
- 24/05/2024 : Fête orientale
- 22/03/2024 : Fête de l'élégance
- 01/05/2024 : Loto des familles
- 01/07/2024 : Journée sportive
- 02/06/2024 : Fête de l'été
- 28/10/2024 : Halloween
- 10/12/2024 : Fête de Noël

VI- LES ENCADRANTS

De nouveaux professionnels sont arrivés sur la structure.



Les stagiaires professionnels accueillis à l'Olivaie :

<u>Stagiaires</u>	<u>Filière</u>	<u>Période</u>
M. R.	AES	18/01 - 05/04 /2024
A. K.	AES	19/02 - 29/03/2024
P. M.	AS	25/03 - 26/04/2024
J. S.	AES	01/07 – 31/07/2024
G. S.	AS	07-25 - 10/2024

VII – PARTENARIATS DE L'OLIVAIE

Partenaire		EAM	HLM
ZIGZAG (Pratique Artistique Adaptée)	Zigzag est un rassemblement de professionnels du secteur social et des professionnels du théâtre clown : un art ludique et spontané poétique. La compagnie mène des ateliers d'expressions corporelles.	X	X
Ville de Jouy le Moutier	Accueil théâtre, accueil médiathèque, accueil nautilus. Nous a permis de bénéficier de place de cinéma en plein air et des infrastructures de la commune	X	X
EPSS et IFSI de CERGY	Accueil de stagiaires en cours de formation dans l'objectifs de devenir site qualifiant.	X	X
IFAS de l'hôpital de Pontoise	L'EAM est un lieu d'accueil et d'examen pour les aides-soignants et infirmières en formation.	X	
ISRP	L'établissement est un lieu d'examen	X	
CIRK&MOTION	A permis à nos résidents de participer à des ateliers cirques.	X	X
CENTRE CULTUREL DE VAUREAL	Représentation	X	X

Partenaire		EAM	HLM
Centre équestre de Maurecourt	Médiation équine hebdomadaire depuis septembre 2023 juin2024		X
Centre équestre de Menucourt	Equithérapie juin 2024	X	
Cinéma relax	Rendre les loisirs culturels accessibles aux personnes présentant un handicap	X	
Médiation Animale	Simulation émotionnelle et Expression sept 2024	X	
APA	Activité physique adaptée Mohamed BENAKKA		X
Association sportive	KRAVMAGA juin 2024	X	
Piscine de VAUREAL	Convention signée	X	
Art thérapie	Convention signée. : Intervention sur la structure avec Eve RECEVSKY juin 2024	X	X
Danse, expression corporelle	Mireille JAUME 2023-2024	X	
IME LA CHAMADE	Convention de partenariat signée		X
Handi Sport Herblay	Convention de partenariat signée	X	
Move Joy (Sport)	Activité sportive adaptée marche nordique	X	
Musicothérapie	Pascal LAMBERT	X	

Partenaire EMA-PADH

A L'EAM L'olivaie, nous accueillons également des résidents vieillissants. Pour ceux qui le souhaitent, il existe un dispositif qui leur permet d'être accompagnés vers une maison de retraite adaptée

L'EMA-PADH (Équipe Mobile d'Appui pour Personnes Âgées Dépendantes Handicapées) est un dispositif expérimental de 30 places visant à faciliter l'intégration des personnes handicapées vieillissantes dans un EHPAD partenaire, en lien avec les familles et les besoins et attentes des résidents. Ce dispositif est porté par l'association HEVEA et rattaché à la direction de l'EANM la Charmille.

Il se compose de trois phases :

1. **Rencontres et ateliers inclusifs** : Immersion progressive dans l'EHPAD pour faire connaissance avec l'environnement et les résidents, avec la participation ponctuelle de la famille.
2. **Court séjour** : Séjour d'immersion de jour et de nuit pour évaluer l'adaptation, avec un suivi par l'EMA-PADH.
3. **Accueil en résidence** : Si l'intégration est réussie, installation définitive en EHPAD avec un suivi de l'équipe EMA-PADH autour de la participation sociale ; ce suivi durera autant de temps que la personne accompagnée le souhaitera.

L'équipe accompagne le résident dans la réalisation d'activités liées au quotidien comme des achats de vêtements, aller déjeuner au restaurant, des activités de loisirs ou culturelles, ainsi que de ses projets de vacances ou de transferts.

Ce dispositif permet une intégration en douceur et un accompagnement personnalisé pour les personnes âgées en situation de handicap.

VIII - ORGANISATION DES SOINS

En lien, avec la transformation de l'offre au sein de l'EAM, l'infirmerie a déménagé. Elle se trouve maintenant inclus au sein de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé afin de garantir une présence en continue, et des soins d'urgence.

Organisation des soins

L'établissement collabore avec divers **professionnels de santé** (infirmières libérales, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc.) afin de garantir la bonne santé des résidents et de mettre en place des actions de prévention. Les **infirmières** de l'EAM (Équipe d'Accompagnement Médico-Social) assurent la coordination des soins, avec l'aide des **aides-soignants**.

- **Infirmières :**

- Gestion des dossiers médicaux des résidents.
- Planification et gestion des rendez-vous médicaux.
- Réalisation de soins infirmiers individuels et suivi des traitements médicaux. (Coordination des informations avec les médecins et spécialistes.
- Entretiens réguliers avec les familles.
- Rédaction des projets personnalisés et des plans de soins infirmiers.
- Participation aux réunions éducatives et de synthèse.

- **Gestion des rendez-vous médicaux**

- **Prise des rendez-vous :** Les rendez-vous médicaux sont pris par l'infirmière, en fonction des besoins des résidents (consultations pour suivi médical régulier, renouvellements d'ordonnances, etc.). Ils sont planifiés durant les plages horaires sans activité pour les résidents.
- **Suivi des rendez-vous :** Tous les rendez-vous sont inscrits dans un agenda et mis à jour régulièrement sur un tableau "rendez-vous médicaux" affiché dans l'infirmierie. Une **fiche de sortie infirmerie** est remise à chaque pavillon et signée par la direction.
- Les rendez-vous médicaux sont assurés par les infirmières ou le personnel éducatif en fonction du motif de la consultation.

- **Gestion des soins médicaux**

Les soins quotidiens comprennent :

- **Petites plaies superficielles**, des pansements
- **Douleurs divers** (cou, épaules, dos) nécessitant parfois des massages.
- **Vaccins et injections régulières** (ex. : injection sous-cutanée tous les 15 jours, selon ordonnance).

Les soins sont administrés en fonction des prescriptions médicales.

- **Gestion de la pharmacie**

- **Pharmacie :** une convention de partenariat a signé.
- **Localisation de la pharmacie :** Les médicaments sont stockés dans une pièce **fermée à clé** dans le pôle médical.
- **Préparation des médicaments :** Chaque mardi, le pharmacien prépare les **piluliers nominatifs** pour la semaine suivante (du mardi au lundi). Il prépare également des plaquettes de médicaments pour les **week-ends en famille** des résidents (samedi soir au dimanche midi).
- **Distribution des médicaments :** Une personne formée distribue dans chaque maison les médicaments aux résidents à l'aide des piluliers préparés par le pharmacien et vérifiés par les infirmières.

- **Protocoles et procédures**

Tous les **protocoles et procédures** nécessaires au bon fonctionnement des soins et de la gestion des traitements sont rédigés et validés par le **pôle médical** (médecin coordonnateur) et la **direction de l'établissement**.

Le Circuit du médicament



Cette organisation vise à garantir un suivi médical rigoureux et une prise en charge optimale des résidents, en assurant une coordination efficace entre tous les professionnels impliqués.

Informations Ressources Humaines médicales

- À la suite de la transformation de l'EAM OLIVAIE le recrutement d'une psychomotricienne à temps plein a été effectué à partir de juillet 2023.
- Un médecin coordinateur intervient 3 heures le mardi après-midi.
- Le psychiatre de l'EAM intervient le mardi de 10h à 16h.

Intervenants paramédicaux libéraux

- Kinésithérapeutes libéraux interviennent l'EAM quotidiennement : 1260 actes ont été effectués sur l'année.
- Une ergothérapeute libérale intervient 16h par semaine départ Aout 2024

Psychologues :

Le profil du public accueilli sur chacune des structures a en commun la déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés et ce, de tout ordre : génétique, neurologique, psychiatrique, somatique.

- **EAM Figues / RDC :**

Environ 15% des personnes accueillies sur l'EAM ont la capacité d'élaborer psychiquement et de parler de leurs préoccupations ou ressentis. 96% ont la capacité d'entretenir un échange verbal minimal, parfois très limité, de courtes conversations avec l'autre. 40 % sont atteints d'un retard mental important (profond, ou sévère), ce qui entraîne des difficultés de communication, de gestion de la vie quotidienne ainsi que des répercussions au niveau médical. 50% présentent en plus d'une déficience intellectuelle, une pathologie psychiatrique associée. Le travail est d'autant plus effectué en lien avec les équipes et porte essentiellement sur l'accompagnement au changement et sur les comportements / « comportements-problèmes ».

- **EAM COUCOU-BLEUETS / 1^{er} étage :**

Le travail de développement de soi, d'autodétermination, d'individualisation est un grand champ d'émancipation pour toutes les personnes accueillies provenant des IME. Le travail de soutien et d'accompagnement se veut à la fois contenant et structurant pour que les personnes se réalisent selon leurs souhaits, leurs choix et le respect de leur personne.

- **EAM Hors Les Murs :**

Les demandes d'entretiens émanent essentiellement des familles.

Au regard de l'accroissement du nombre de comportements défaits une intervention sur les habiletés sociales est mise en place, en lien avec les éducateurs. La montée en charge des personnes accompagnées continuera de se faire petit à petit sur l'année 2024. D'autres besoins émergeront en fonction des personnes accompagnées et de leurs besoins spécifiques.

Psychomotricité :

Objectifs :

- Favoriser la détente
- Améliorer le schéma corporel
- Développer les capacités visuo-spatiales
- Améliorer les capacités de communication
- Accompagner l'utilisateur dans ses besoins sensoriels
- Evaluer les compétences (sensorielles, psychomotrices et communications).
- Améliorer les capacités temporelles.



Soins infirmiers :

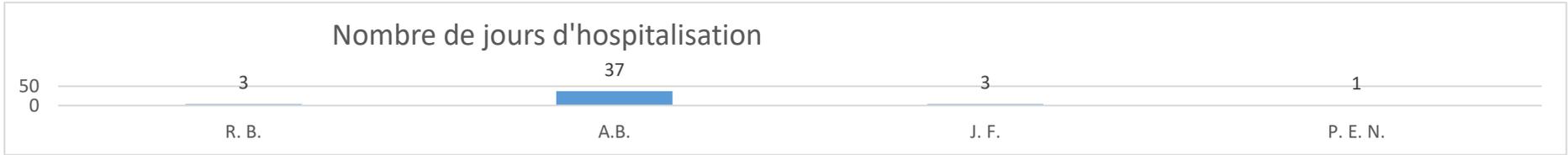
Consultation médicale à l'extérieur. Ces visites ont lieu, la personne est accompagnée par un professionnel éducatif ou de soins :

Consultations généraliste	Consultations spécialiste	Psychiatre
103	192	169

Actes de radiologies : 15

Nombre de visite aux urgences : 16

Hospitalisation : 44 jours



Rendez-vous et soins

EAM

	EAM
■ generaliste	103
■ addictologue	3
■ pédicure/podologue	121
■ cardiologue	3
■ pneumologue	2
■ Gynéco/urolgue	5
■ ophtalmo	15
■ neurologue	8
■ géniticien	3
■ dentiste / stomato	29
■ psychiatre	169
■ biologie	37
■ radiologie	15
■ urgences	16
■ hospi	44
■ kine	780
■ constantes	3358
■ diabetologue	3
■ injections	1137

IX – GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (GAP)

Un GAP est mis en place pour tous les professionnels suivant un planning établi. Ces groupes ont pour but de :

- Mettre à jour les pratiques professionnelles nécessitant une relecture collective
- Mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe.
- Développer la coopération et renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe.
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière d'interventions.
- S'accorder sur un sens commun aux interventions.

X - LES FORMATIONS

Plusieurs membres du personnel de l'Olivaie ont bénéficié de Formations sur l'année 2024 :

- Se sensibiliser à l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA).
- Communication, écoute, aide, bienveillance auprès des personnes soignées en situation de handicap et de leurs proches.
- Handicap et autres cultures.
- Entraînement aux habilités sociales.
- "Méthode PECS niveau 1 »
- Connaissances actualisées sur le Trouble du Spectre de l'Autisme du sein des TND.
- Mise en place des stratégies comportementales & développementales.
- BAO PAO
- Particularités sensorielles des adultes avec TSA.
- SST Sauveteur Secouriste du Travail.
- Référent bucco-dentaire : engagé dans une démarche qualité en santé orale adaptée.
- Hygiène bucco-dentaire adaptée en structure médico-sociale
- EPI (équipier Première Intervention) action de prévention.
- PCM / Prévention & gestion professionnelle des comportements de crise.

XI – FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024

- Continuité d'une supervision spécialisée mensuelle dans chaque unité (3 au total) afin d'accompagner les professionnels dans l'accompagnement des personnes TSA ;
- Différentes formations (ESAA, Habilités sociales, EPO, TEACH, ABA, PECS, Snoezelen, etc...) ont été organisées pour les professionnels de l'EAM afin d'améliorer leurs pratiques professionnelles ;
- Elaboration d'un plan de restructuration architectural de l'établissement afin d'adapter l'EAM aux personnes TSA ;
- Restructuration et reconfiguration du Pôle Santé ;
- Début de travail avec l'OMEDIT concernant le circuit du médicament ;
- Travail avec les éducateurs spécialisés coordinateurs sur leurs nouvelles fiches de poste et leurs rôles au sein des équipes pluridisciplinaires ;
- Travail sur les plannings hébergement afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Mise en place de nouvelles activités plus adaptées pour les personnes accompagnées TSA ;
- Nouvelle cartographie et organisation des réunions des professionnels ;
- Construction d'un nouveau Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

XII - PROJETS 2025

- Création et nouvel aménagement du pôle administratif ;
- Commencement des travaux afin d'améliorer l'architecture de l'établissement pour des personnes TSA ;
- Restructuration des activités pour les personnes accompagnées en lien direct avec leurs besoins (mise en place d'évaluations);

- Mise en place de groupes de travail concernant l'amélioration du circuit du médicament ;
- Finalisation de la montée en charge de l'établissement concernant les places vacantes ;
- Accueil de plus en plus de personnes en accueil temporaire pour arriver à l'activité projetée ;
- Organisation de plusieurs transferts pour l'hébergement ou le Hors les murs.

Le Directeur, Morgan AROUS
La Directrice adjointe, Aïcha DJOUANI